

36 AVENUE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 rue Germain Pilon
75018 Paris
RCS Paris 813 566 296

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, et le vingt mars, à Paris,
Françoise NIELLY, demeurant 1 rue Catulle Mendès – 75017 Paris
Associée unique de la Société 36 AVENUE

A pris les décisions suivantes relatives à :

- transfert du siège social et modifications corrélative de l'article 4 des statuts,
- les pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique décide de transférer le siège social du 27 rue Germain Pilon, Paris (75018) au 1 rue Catulle Mendès – Paris (75017) à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

ARTICLE 3 - Siège social

Le siège social est fixé 1 rue Catulle Mendès – 75017 Paris

Le reste de l'article demeure inchangé

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'Associé unique

L'Associé unique
Françoise NIELLY